Vivre à Freyming-Merlebach

N°51
MARS 2011

15 FÉVRIER 1971

Fusion des communes de Freyming et Merlebach

> Noce d'émeraude pour Freyming-Merlebach

Freyming-Merlebach est issue de la fusion des communes de Freyming et Merlebach le 15 février 1971, ville jeune dont l'origine des deux partenaires remonte à plus de 400 ans. Pour Merlebach, aucun acte officiel de création, mais il est attesté vers 1590 une verrerie autour de laquelle se développe le village au lieu-dit « Guenwilerwald ». Celui-ci fut cédé en 1593 à la Seigneurie de Faulquemont par le duc de Lorraine. Il en est tout autre pour le village de Freyming qui doit son existence à une charte de fondation octroyée par le baron Pierre Ernest de Créhange le 20 septembre 1602, et fut érigé au lieu-dit « Mengerwaldt » [1].

L'Initiative de la fusion

Elle revient à la municipalité de Merlebach qui dès le mois de janvier 1968 manifeste le souhait d'un rapprochement. Le projet reste cependant en sommeil quelques mois jusqu'à la réunion du conseil municipal du 13 septembre de la même année qui charge le docteur Eugène Namur, Maire, d'entamer les négociations avec la municipalité de Freyming. Six séances de travail avec l'arbitrage du sous-préfet furent nécessaires pour aboutir à la mise au point des modalités du projet de fusion. La demande officielle de fusion est signée lors de la réunion en séance extraordinaire des deux conseils municipaux le 27 juin 1970. Le vote au scrutin secret recueille à Merlebach 20 voix pour et une voix contre, à Freyming le vote est non secret et recueille 20 voix pour et cinq contre.

Le texte approuvé est le suivant « considérant que les communes de Freyming et de Merlebach sont limitrophes et que la contiguïté de leurs territoires crée une interdépendance des services municipaux ; considérant que cette situation est accentuée par les facteurs historiques, économiques et sociaux ; considérant que les populations des deux villes ont des intérêts communs et des besoins identiques ; considérant qu'il existe déjà, pour les tâches d'administration générale, des organismes intercommunaux ; considérant que le regroupement efficace de toutes les activités et la préparation de l'avenir des deux communes exigent leur fusion en une seule collectivité.

Demande que la fusion des communes de Freyming et Merlebach intervienne à compter du 1er janvier 1971; que la nouvelle collectivité ait pour nom Freyming-Merlebach et qu'elle fasse partie du canton de Freyming ; que soient harmonisées, conformément aux dispositions de la loi du 9 juillet 1966, les quotités de centimes ; que les pouvoirs publics prennent en considération l'existence de la nouvelle collectivité pour lui faciliter la réalisation de tous les équipements ; que le chef-lieu est fixé à la mairie de la nouvelle commune. »

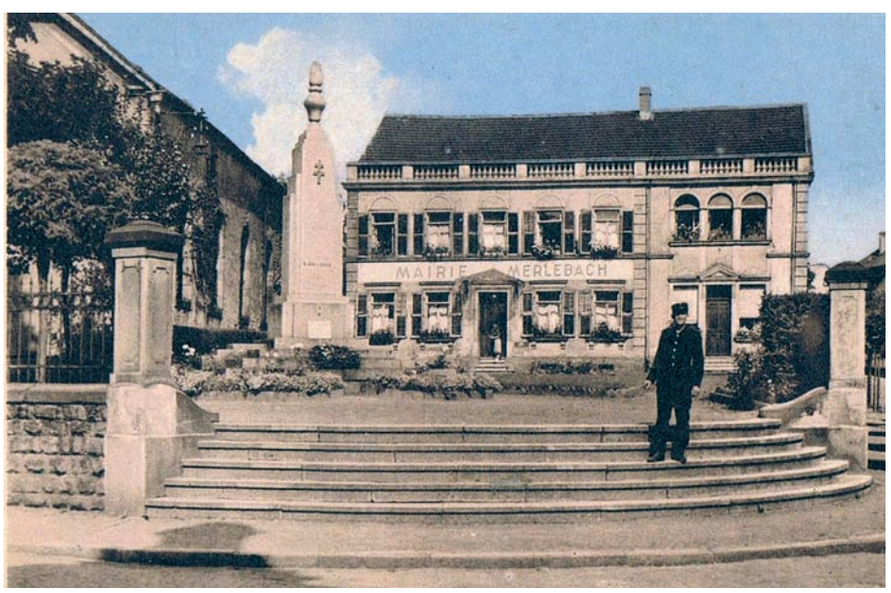

Le premier conseil municipal

1 ZENGLEIN Lucien,
2 DOMME François,
3 METZINGER Charles,
4 NAMUR Eugène,
5 STYPULKOWSKI Victor,
6 CHANOT René,
7 STINNEN Guillaume,
8 MULLER Henri
9 MATHIEU Jean,
10 THOMAS Adrien,
11 WINTER Julien,
12 OBRECHT Robert,
13 RULA Ceslas,
14 TATTO Michel,
15 WILMOUTH Eugène,
16 FAGANT Albert,
17 LEBON Joseph,
18 PETRY Robert,
19 SCHORR Berthold,
20 ATAMANIUK Gunther
21 SIEGMANN Marcel,
22 SCHULTZ Pierre,
23 HEFFNER Jean-Michel,
24 ROZ Mathias
25 HELLERINGER Robert,
26 BECKER Gérard,
27 LACOUR Lucien

Il faudra encore attendre près de 8 mois pour que la fusion soit officialisée par décret paru au Journal Officiel le 11 février 1971 : « Par décret en date du 11 février 1971, les communes de Merlebach (canton de Forbach II, arrondissement du même nom, département de la Moselle) et de Freyming (canton du même nom, même arrondissement et département) sont réunies en une seule commune. La nouvelle commune prend le nom de Freyming-Merlebach et son chef-lieu est fixé à la mairie de Freyming-Merlebach. Elle est rattachée au canton de Freyming-Merlebach. La fusion aura lieu sans préjudice des droits d'usage ou autres qui peuvent avoir été acquis. Les modalités particulières de cette fusion, notamment en matière financière et patrimoniale, seront fixées en tant que besoin par arrêté préfectoral. Le chiffre de la population totale de la nouvelle commune de Freyming-Merlebach, tel qu'il résulte du recensement de 1968 est de 17604 habitants. Les limites territoriales des cantons de Forbach II et de Freyming sont modifiées par voie de conséquence. La fusion prendra effet le 15 février 1971. Pourquoi un tel délai ? Plusieurs raisons peuvent être évoquées. La première possible serait la légendaire lenteur de l'Administration ; la seconde, la plus probable, serait la non provocation d'élections municipales anticipées dues à la fusion. Ces dernières étant prévues les 14 et 21 mars 1971. Un second décret daté également du 11 février prévoit la mise en place d'une délégation spéciale ayant pour objet la gestion de l'administration courante et urgente de la nouvelle commune. Composée de trois personnes, les anciens maires Pierre Potier et Eugène Namur et de Roger Klauck, directeur de la caisse mutuelle de dépôts et de prêts de Merlebach, elle fait l'objet d'une installation officielle le 16 février, le président sera M. Roger Klauck.

Mariage d'amour ou de raison ?

M. Eugène Namur, initiateur du projet de fusion, et M. Pierre Potier, respectivement maires de Merlebach et de Freyming, se sont exprimés sur celle-ci. Ainsi le docteur Namur soulignait une raison sentimentale mais aussi économique : « j'ai été Freymingeois avant d'être Merlebachois, j'ai longtemps vécu à la cité Hochwald et j'ai toujours été choqué par cette frontière communale qui coupe les rues, et par-

fois les maisons en deux ». Et de continuer « Sans cette fusion… ces deux communes étaient menacées d'écartèlement. Freyming et son canton se trouvaient attirés vers l'ouest en direction de Saint-Avold et Creutzwald. Nous, à Merlebach, nous penchions plutôt vers Forbach. La solution la meilleure n'était-elle pas de s'efforcer de créer un contrepoids valable, une agglomération de près de dix huit mille habitants entre Saint-Avold et Forbach en plein centre du bassin houiller ». Pour le second, l'aspect économique prédomine, il reconnaît volontiers sa réticence pour une fusion. En effet il estimait que sa ville était moins mûre que sa voisine mais « il ne fait aucun doute que notre importance économique et psychologique sera plus grande que si chaque commune était seule. Nous ferons contrepoids, ici même, aux influences de Forbach et de Saint-Avold… ».

M. Charles Metzinger fut élu maire de la nouvelle commune lors de la séance du 27 mars 1971 et le restera jusqu'en 1995. D'importants changements s'imposeront : tout d'abord l'implantation de la mairie, le choix se portera sur celle de Merlebach sans perte d'emploi pour le personnel des deux anciennes entités. Celle de Freyming accueillera le centre administratif et le trésor public. En second lieu, un changement de dénomination de certaines rues s'imposera car communes aux deux villes comme par exemple la rue Jeanne d'Arc, rue de la Merle, rue Erckmann Chatrian…Lors de la reconstruction de la cité Sainte Barbe à partir de 1973 une rue sera baptisée « Rue du 15 février » par référence à la date de la fusion officielle.

Inauguration de l'exposition consacrée à la fusion

Les municipalités successives tenteront un développement industriel et économique. Malheureusement les tentatives seront freinées par manque de terrains, ces derniers appartenant aux Houillères.

Conclusion

La fusion de Freyming et Merlebach tient davantage du mariage de raison que du mariage d'amour. Nous constatons que depuis quarante ans le paysage urbain et industriel de notre ville a beaucoup changé. Le déclin de l'industrie charbonnière, puis la fermeture du dernier puits de mine en 2003, ont nuit gravement au développement économique de notre ville.

Ce manque a entraîné une hémorragie d'habitants, près de 4000 âmes depuis la fusion. De même, le commerce local très florissant dans les années 1960 (350 enseignes à Merlebach et 120 à Freyming) se réduit proportionnellement. Aujourd'hui, ce sont la mutualisation de nouvelles zones industrielles extérieures à la ville, et le regroupement en communauté de communes, qui ont permis le redéploiement économique du secteur.

Gérard Wack,
Président des Amis de l'Histoire du Pays du Merle.

(1) (cf les articles sur l'origine des deux villages parus dans « le Journal de la Communauté de Communes de Freyming-Merlebach n° 34 et 35 par Gérard Wack).

Sources : Mineurs de France, RL, Archives municipales de Freyming-Merlebach.

Photo du conseil municipal© Archives municipales de Freyming-Merlebach.

Autres photos© Gérard Wack.

> Freyming-Merlebach a 40 ans !

En effet, le 15 février 1971, après que les deux communes de Freyming et de Merlebach aient décidé de fusionner, la ville nouvelle de Freyming-Merlebach est née avec un nouveau conseil municipal présidé par Charles Metzinger.

Les mêmes raisons qui ont prévalu pour cette fusion restent d'actualité : ville plus forte, plus d'habitants, poids économique renforcé permettant à Freyming-Merlebach « d'exister » par rapport à ses voisines, Forbach et Saint-Avold.

Bien évidemment notre situation financière, constamment améliorée depuis 1995, redonne toute sa place à notre ville.

Les grands équipements s'y installent (cinéma, piscine renouvelée, nouvel Hôtel de ville, salle de spectacles, zone de loisirs à la carrière, etc.).

La diminution de nos dépenses de fonctionnement et de notre dette nous redonne les moyens d'agir autrement que par des mots. Notre ville a décidé de fixer le cap sur le progrès depuis quinze ans. Cela se voit, cela se sait !

Ce résultat dont nous sommes fiers, nous le dédions à Pierre Potier ancien Maire de Freyming et Conseiller général et au Dr Eugène Namur ancien Maire de Merlebach. Leur courage et leur clarté de vue, ainsi que ceux des conseils municipaux respectifs qui ont voté cette décision, ont permis que Freyming-Merlebach, malgré le séisme de la fermeture des Houillères, reste une ville importante qui s'impose à sa place au centre du Bassin houiller.

Pierre LANG

Maire de Freyming-Merlebach
Député de la Moselle

Endettement
Les bons comptes de notre ville

Le compte administratif (le bilan de l'année 2010) fait ressortir des chiffres très encourageants, très positifs.

Les dépenses de fonctionnement sont stables, les taux de nos impôts locaux diminuent chaque année depuis douze ans.

Nos investissements restent à un niveau très élevé et notre dette diminue d'année en année : Elle est passée de 8,57 millions d'euros en 2010 à 8,12 millions d'euros en 2011, soit une baisse de 450 000 euros, malgré les grands chantiers en cours (Foyer La Chapelle, les équipements sportifs du Beerenberg, la finition du quartier Arc-en-Ciel, les voiries à Cuvelette et Hesselach, la construction de l'Hôtel de ville, etc.) .

La dette de notre ville

Le produit des impositions directes (impôts locaux) par habitant : 249 € à Freyming-Merlebach contre 691 € en moyenne en France dans les villes de même importance.

Une évolution positive pour Freyming et Merlebach fusionnées, qui se passe de commentaires...

> Visites de rues

Rue de la Forêt

La pose d'un ralentisseur est envisagée au droit du n° 25. Les services techniques de la Ville veilleront à la réparation du trottoir autour du regard France Telecom. Un miroir a été installé à l'entrée de la rue de la Frontière, au carrefour avec la rue de France.

Rue Oradour sur Glane et rue Clémenceau

La poubelle sur la placette à l'angle de la rue de Civray sera remplacée et deux autres seront installées de part et d'autre du carrefour avec la rue Clémenceau. Les services de la Ville étudient la meilleure solution pour remédier aux nuisances causées par les deux arbres au droit du n° 29 de la rue de Civray.

Rue des Mineurs et rue Sainte-Barbe

Un passage piétons surélevé sera installé à l'angle avec la rue des Haveurs. Les riverains ont exprimé le souhait de voir la Police effectuer des contrôles de vitesse dans la rue des Mineurs et du respect du sens interdit de la rue des Haveurs. Un ralentisseur devrait être aménagé dans la rue des Mineurs au droit du n° 12. Un panneau de rue « rue Sainte-Barbe » sera posé. La Ville va se mettre en relation avec la S.A. Sainte Barbe et Néolia pour leur demander d'étudier l'aménagement de places de parking supplémentaires.

Rue Murgue et rue Vernéjoul

Le service assainissement de la Communauté de Communes sera saisi afin d'effectuer le nettoyage de l'avaloir au droit du n° 5 a. Les services de la Ville ont procédé au nettoyage et notamment au débroussaillage de la place rue Murgue, partie haute ainsi qu'à la réparation de l'emmarchement en pavé de l'escalier menant de la rue Vernéjoul à la chapelle, ainsi que de l'éclairage public face à l'arrêt bus, sur la RD 26. La Police municipale et le Service circulation de la Ville étudient une solution définitive pour le STOP du carrefour avec la rue Reumaux.

> On compte sur vous !

Bien sûr, il y a des poubelles sur la ville. Mais les papiers sont à côté.

Bien sûr, nos agents de propreté balayent chaque jour les trottoirs. Mais tout est à refaire le lendemain.

Bien sûr, la ville s'est équipée de conteneurs et distributeurs de sachets pour supprimer les crottes de chiens. Mais les trottoirs continuent de se recouvrir régulièrement d'immondices.

Bien sûr, une déchetterie permet d'accueillir le verre et les objets encombrants. Mais les décharges sauvages continuent d'apparaître.

Bien sûr, notre sympathique équipe horticole fleurit nos giratoires. Mais des déchets, souvent issus de l'alimentation rapide, sont régulièrement retrouvés sur nos espaces verts.

Bien sûr tout le monde rêve d'une ville propre, agréable, sans trottoirs souillés.

Mais ceux qui y contribuent sont peu nombreux.

Le personnel communal demande plus de civisme, plus de respect pour leur travail, et une participation active de chaque habitant.

Ne jetons plus nos mégots de cigarettes par la fenêtre. Amenons nos chiens au caniveau. Déposons nos déchets en déchetterie ou dans les conteneurs prévus. Et bien sûr notre Ville sera plus propre grâce à votre participation !

> C'est dommage...

La Ville vient d'investir plusieurs centaines de milliers d'euros pour la rénovation des équipements sportifs (gymnase, piste d'athlétisme, mur d'enceinte du stade Potier).

Comme les riverains ont pu le constater, quelques personnes mal intentionnées ont commis des dégradations très importantes au mur d'enceinte. Ces dégradations ont été commises soit par une masse soit par des coups de pied dans les planches de béton constituant ce mur.

Ces faits sont intolérables

Les témoins sont instamment priés d'informer la Police municipale des faits qu'ils ont constatés ou s'ils ont vu les personnes qui en sont responsables. Les délinquants identifiés seront punis et ils supporteront la charge des réparations.

Il n'est pas acceptable que quelques-uns, par désœuvrement ou par stupidité, dilapident l'argent des contribuables de la ville.

Ces dégradations doivent cesser. Il n'est pas normal de pénaliser les jeunes qui souhaitent faire du sport.

> Les seniors en vacances

Séjour à Bussang dans les Vosges

du 11 au 18 septembre 2011

Les Centres Communaux d'Action Sociale de Freyming-Merlebach et Hombourg-Haut, en partenariat avec l'ANCV, dans le cadre du programme "Seniors en vacances", proposent un séjour réservé aux seniors de plus de 60 ans non imposables.

Ce séjour comprend la pension complète du dîner du 1er jour au petit déjeuner du dernier jour (¼ vin inclus),un cocktail de bienvenue, le panier repas pour le voyage retour, l'hébergement en chambre, base double (douches et toilettes privées), le guidage lors des excursions, ainsi que les entrées au site selon le programme, le restaurant lors de la sortie à la journée, le café le midi, le linge de toilette, les lits faits à l'arrivée, le transport sur place selon le programme, les animations dans le cadre de l'hébergement Azurèva, l'accès à toutes les infrastructures du village vacances (hors sauna et hammam à réserver sur place).

Egalement trois excursions en Forêt-Noire (Titisee, Freibourg, Staufen), à Gérardmer (avec tour du lac en vedette), et la vallée de la Moselotte et ses artisans.

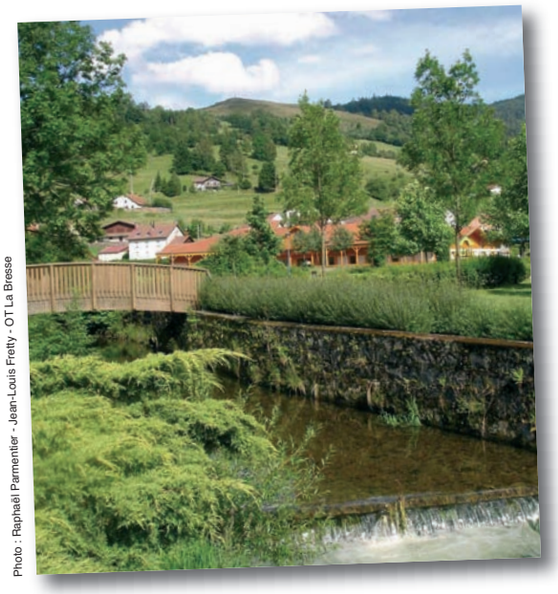

Photo : Raphaël Parmentier - Jean-Louis Fretty - OT La Bresse

DATE LIMITE D'INSCRIPTION VENDREDI 20 MAI

Renseignements :

- Centre Communal d'Action Sociale-Mairie - 17, rue de Metz 57470 HOMBOURG-HAUT Tél. 03 87 81 87 10
- Centre Communal d'Action Sociale 9, avenue des Alliés 57803 FREYMING-MERLEBACH Tél. 03 87 29 85 45

Titulaires carte d'invalidité : réduction 3 €. Acomptes : 70 et 123 €.

Opération tranquillité seniors

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Freyming-Merlebach organise en partenariat avec la Police Nationale et le CCAS de Hombourg-Haut dans le cadre de l'opération "Tranquillité seniors", une rencontre mercredi 30 mars 2011, à 14 h 30 au Centre Social La Chapelle, Place de Paris (Quartier Chapelle).

Entrée libre. Pour toute information complémentaire s'adresser au CCAS, Tél : 03 87 29 85 45

> Rénovation du foyer La Chapelle

Les derniers détails pour l'ouverture du Centre Social La Chapelle sont réglés. L'établissement a ouvert ses portes le 7 février 2011 aux associations et le 15 février 2011 aux différents publics.

Les travaux ont duré 18 mois et ont coûté 570 000 €.

Le Centre Social s'est donc doté d'un outil de qualité pour pouvoir mettre en place ses activités en faveur des différents usagers du quartier La Chapelle.

L'ASBH est en charge de la gestion du Centre Social et de l'animation socio-culturelle du quartier en partenariat avec les villes de Freyming-Merlebach et Hombourg-Haut.

Tout est réuni afin que le Centre Social soit la clé de voûte du quartier, et que les usagers profitent pleinement d'infrastructures de haute qualité, qui respectent la réglementation pour l'accueil des personnes atteintes de handicap.

De plus, l'ancien bureau de poste du quartier Chapelle a été intégré dans le Centre Social afin que celui-ci devienne un lieu de rencontre et d'ouverture.

Le foyer avant rénovation

> Accueil périscolaire

Cette année 2011 a vu la création d'un accueil périscolaire dans les écoles maternelles et élémentaires de la ville.

Ce nouveau service permet aux parents d'élèves de faire garder leurs enfants :

Maternelle : 7 h 30 - 8 h et 16 h - 18 h.

Elémentaire : 16 h - 18 h.

Le service du soir est assuré par une équipe d'animateurs qui mettent en place un goûter ainsi qu'une animation. Une participation est demandée.

Pour tout renseignement et/ou inscription, contacter :

- Pour le quartier Freyming : l'ASBH à la Maison des Associations au 03 87 00 22 68
- Pour le quartier Merlebach : le service scolaire en mairie au 03 87 29 69 74

Profitez-en, il reste des places.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

MARE Lina Janny
17 novembre

LOHRE Johakim
19 novembre

YILDIRIM Hava
20 novembre

BOUGHETAÏA Neila
20 novembre

GIGLIA Lilou
28 novembre

GÜL Ekin
29 novembre

JAECK Manel
30 novembre

PARLAGRECO Emeline
30 novembre

JAGER Jade
13 décembre

NOLL Cynthia Maria
17 décembre

BREYER Luna Lina Marianne
17 décembre

LANG Noam
21 décembre

GRANDEMANGE Prudence Angélique
25 décembre

MOGHRAOUI Maïsa Dina
27 décembre

ARUTUNIAN Hasmik
9 janvier

MATHIEU Chloé Carmen Aimée
10 janvier

WINTERSTEIN Shanna Fabienne Vanessa
12 janvier

ADAMO Alessia
13 janvier

MAJJI Tifawt
13 janvier

AIT OUCHOUGOU Manil
19 janvier

LANTZ Lana
21 janvier

AIT ABID Hajar
24 janvier

KOLZ Léa
28 janvier

PUNGERCAR Olivia
31 janvier

KAYA Furkan
2 février

MARIAGES

Abdenour ELKHALDI & Nesrine BELHADJ
20 novembre

Moussa ID LHADJ & Linda MEYER
18 décembre

Nourdine ABAIR & Fatima ABACH
15 janvier

Damien KAH & Rachna KACHOLIA
29 janvier

DÉCÈS

Marie HOUZELLE
57 ans
18 novembre

Charles SIMON
74 ans
19 novembre

Irmgard SPEICHER
Veuve SIMCIC, 74 ans
24 novembre

Geneviève KAZUBSKI
Veuve PISKADLO
73 ans
25 novembre

Edwin LUCZAK
84 ans
27 novembre

Jeanne KNEPPER
épouse FOLSCHWEILLER
76 ans
29 novembre

Henri CARRIER
70 ans
4 décembre

Joseph ROSSA
85 ans
13 décembre

Justine OSMUK
Veuve HUBINGER
78 ans
13 décembre

Abdelkader NEGMARI
77 ans
13 décembre

Herbert WIRTZ
99 ans
15 décembre

Eric ZIVANOVIC
41 ans
18 décembre

Joseph COLLIN
82 ans
20 décembre

Catherine TONNELIER
Veuve RESLINGER
94 ans
21 décembre

Geneviève RIES
Veuve DOBROWOLSKI
82 ans
22 décembre

Clément WORZNEWSKI
59 ans
25 décembre

Gérard NOEL
75 ans
31 décembre

Armand KIEFFER
73 ans
31 décembre

Jean Paul PERNET
58 ans
1er janvier

Joseph SPIGIEL
79 ans
5 janvier

Antoine ISLER
83 ans
8 janvier

Antonio ESTEVES,
81 ans
8 janvier

Claude PFEIFFER
Veuve BOUR
64 ans
9 janvier

Rose LIBERACKI
Veuve KRYSIAK
83 ans
10 janvier

Boleslas JAKUBIAK
90 ans
10 janvier

Léon MOMPER
70 ans
11 janvier

René PEISSL
88 ans
12 janvier

Antonie BANASZYK
Veuve CHRISTEN
90 ans
19 janvier

René SAMSON
65 ans
21 janvier

Christian LANG
44 ans
22 janvier

Raymond FETZER
83 ans
29 janvier

Gérard KLECZEWSKI
59 ans
30 janvier

Irène MASZTALESZ
épouse HENNART
82 ans
2 février

Mourad MECHROUB
41 ans
3 février

Frieda SATTLER
Veuve HOWALD
88 ans
3 février

Marguerite SCHULTZ
83 ans
6 février

Wanda BASINSKI
Veuve KMIECZAK
91 ans
9 février

En direct avec votre ville

L'actualité municipale vous intéresse et vous souhaitez être tenu constamment informé des dernières infos-flash concernant votre ville.

Rien de plus simple : rendez-vous sur le site de la ville : **http://freyming-merlebach.fr** et cliquez sur le bouton « s'abonner aux infos » situé en haut et à droite de la page d'accueil. Ensuite il n'y a plus qu'à suivre le mode d'emploi et vous ne raterez plus aucune information importante.

Un, deux, trois, soleil !

Nous connaissons tous ce petit jeu joué dans les cours de récréation par les bambins des écoles. Et bien il y a une école maternelle à Freyming-Merlebach et une équipe d'enseignants qui non seulement s'affaire à organiser des jeux et les préparer à leur futur vie d'écolier, mais qui a décidé de mettre en lumière tous les talents de leurs petits au travers d'un projet artistique ambitieux.

On a trop souvent tendance à minimiser l'intérêt et le talent de ces très jeunes enfants mais lorsqu'on contemple leurs créations on ne peut être qu'étonné et admiratif . On se reporte alors à cette phrase de Pablo Picasso : « J'ai mis toute ma vie à savoir dessiner comme un enfant ».

Le projet de Dominique Tarnaud, directeur de l'école Arc-en-Ciel, de Viviane Olexa, professeur et de toute l'équipe est simple : permettre aux enfants de l'école de créer des œuvres artistiques en céramique. Angelina Pérotin, responsable des arts plastiques à l'Office Municipal de la Culture de la ville a proposé des ateliers tout au long de l'année scolaire réservés exclusivement aux élèves de cette école. Elle a guidé les tout-petits dans un art inconnu pour eux mais dont ils se sont emparés très vite pour au final aboutir à une production très riche dont l'ensemble des pièces de céramiques sera exposé dans l'enceinte de l'école Arc-en-Ciel.

L'aventure continue pour le dernier trimestre avec d'autres classes qui seront initiées à la technique de la mosaïque et aux tesselles en céramique.

> 9e foire de printemps

Dimanche 17 avril 2011 de 10h à 19h

Plus de 100 exposants déballeront leurs marchandises (confection, confiseries, artisanat, maroquinerie, bijoux et bien d'autres produits) dans les avenues Poincaré et Erckmann Chatrian du quartier de Freyming.

Les badauds pourront y effectuer leurs dernières emplettes avant Pâques.

Pour tous renseignements utiles, vous pouvez contacter le service Foires et Marchés de la Ville en téléphonant au 03.87.29.69.72.

> Un bel acte de civisme

Freyming Merlebach

Monsieur BILDIRICI
Kebaberie Z
6, rue du Maréchal Foch
57800 FREYMING MERLEBACH

le 23 décembre 2010

Monsieur,

Un incendie s'est déclaré hier soir dans un immeuble de votre rue.

Je me suis rendu sur place et les occupants ont été évacués et pris en charge par le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) de la Ville dans l'attente de l'autorisation des Sapeurs-pompiers pour rejoindre leur logement.

Le C.C.A.S a invité ces 12 personnes dans votre établissement pour leur offrir chaleur, réconfort et boissons chaudes.

Vous avez refusé de facturer les consommations et leur avez offert le repas, le tout avec beaucoup de gentillesse.

Je tenais personnellement à vous remercier pour cet acte de solidarité et générosité.

Veuillez croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Félicitations !

Pierre LANG
Député-Maire

Hôtel de Ville
42, Rue Nicolas Colson ▪ B.P. 40062 ▪ 57803 FREYMING MERLEBACH Cedex
Tél. : 03 87 29 69 60 ▪ Fax : 03 87 29 69 61
www.freyming-merlebach.fr

Animation nocturne à la Carrière :
A la découverte des crapauds et pélobates

Le samedi 30 avril, animation nocturne dans la carrière de Freyming-Merlebach avec découverte de ses amphibiens, ses oiseaux nocturnes et ses chauves-souris.

Rendez-vous à 21 h devant la chapelle de la cité Sainte-Fontaine, à Freyming-Merlebach. Prévoir des lampes de poche, un vêtement imperméable et des bottes !

Renseignements au 06 10 10 27 90. Toutes les infos sont sur le site du GECNAL du Warndt : www.gecnal-du-warndt.org

Freyming Merlebach

BULLETIN D'INFORMATION DE FREYMING-MERLEBACH
Hôtel de Ville - 42, rue Nicolas Colson - 57803 FREYMING-MERLEBACH Cedex - Tél. : 03 87 29 69 60
www.freyming-merlebach.fr
RESPONSABLE DE LA PUBLICATION **Fabienne BEAUVAIS**
DEPOT LEGAL 2e TRIMESTRE 2011